



Section
escalade et canyoning
affiliée à la FSGT

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de la section escalade et canyoning de l'USMA

(valable un an à compter du jour où il a été délivré)

Je soussigné, Docteur

Certifie avoir examiné : Nom Prénom :

Né(e) le

Après examen, j'atteste que l'intéressé(e) ne présente pas à ce jour de signe de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives de la section escalade et canyoning de l'USMA (Saint Ouen), escalade et sports de montagne mentionnées dans les cases cochées ci-dessous :

- ESCALADE Y compris en compétition
- ALPINISME
- SKI-ALPINISME
- RANDONNEE
- CANYONING

Nombre de case(s) cochée(s) :

Lieu et date :

Signature et cachet du médecin :